

Bilan moral et d'activités 2025

Contexte

Le contexte dans lequel nous œuvrons a été marqué en 2025 par plusieurs éléments majeurs :

- Un boom de l'intelligence artificielle générative et des produits comme ChatGPT, entraînant une nouvelle accélération du processus d'informatisation et un fort accroissement de l'engouement économique et politique pour cette technologie (en témoigne le sommet de l'IA organisé en France en février 2025). De plus, le mythe marketing et médiatique autour de cette IA vient clairement masquer les enjeux et les limites intrinsèques à ces technologies, limitant la possibilité de faire vivre une critique sérieuse et entendable de l'IA et du monde qu'elle incarne.
- La montée en puissance des extrêmes-droites dans le monde et la place grandissante que prennent au sein de cette montée en puissance les dirigeants des Big Techs, l'illustration la plus flagrante en étant le retour au pouvoir de Trump, ses liens avec Musk et la fascisation du réseau social X (ex Twitter).
- Les discours et velléités de « simplification » administrative au niveau français comme européen, prétexte et moteur à une dérégulation à tout va et à toutes les régressions sociales et politiques qu'elle entraîne. On peut citer notamment le projet de loi Simplification de la vie économique en discussion en France ou le Digital Omnibus en discussion au niveau européen.
- La multiplication des loi autoritaires et de surveillance en France, avec successivement depuis début 2025 la loi dite « narcotrafic », la nouvelle loi Transports - qui prolonge notamment les expérimentations de vidéosurveillance algorithmique (VSA) - ou encore le projet de loi pour les JO 2030 et le projet de loi sur les fraudes sociale et fiscale...
- Une montée en puissance de la répression des mouvements militants, notamment écologistes.

Dans ce contexte peu réjouissant pour nous, soulignons tout de même un aspect positif, celui du développement de nos relations inter-organisations, avec des contacts, échanges et actions avec des organisations d'horizons plus divers que par le passé. Ainsi des luttes diverses et jusqu'ici peu liées s'entrecroisent et se renforcent pour faire face aux attaques diverses contre les droits, comme par exemple sur la question des discriminations dans le cadre de nos actions contre les algorithmes de contrôle dans les administrations sociales.

Nos actions en 2025

Lutte contre la centralisation d'internet

Sur ce sujet, l'année 2025 a été essentiellement un temps de travail interne, nous avons posé des jalons pour nos recherches et analyses à venir et nous avons tissé divers liens en vue de créer une dynamique large en faveur des alternatives aux médias sociaux centralisés :

- Nous avons poursuivi notre travail de veille sur les questions liées aux plateformes et médias sociaux, et avons préparé un cycle d'entretiens à venir sur le Digital Services Act européen et sa mise en œuvre. Ce travail est encore peu avancé pour le moment, mais vise à la production d'un rapport d'analyse fin 2026 ou début 2027, que nous chercherons à diffuser largement.
- Nous avons tissé divers liens autour des questions de censure, de régulation des plateformes mais aussi des discriminations en ligne : participation à une journée au CNAM (discussions et travail autour de la transparence avec le législateur et temps de formation), échanges nombreux avec VoxPublic dans le cadre de leur dynamique « Big techs et discriminations », échanges avec Point de contact et avec les membres de la cohorte de *grantees* de Civitates dont nous faisons partie. L'idée est de créer des liens pour développer des actions communes en 2026, tout en prenant le temps de créer des liens solides et de confiance pour des partenariats qui fonctionnent au mieux (à titre de comparaison, citons l'exemple de la coalition que nous avons lancée dans le cadre de notre contentieux contre la CNAF : les premiers contacts ont été pris fin 2023 pour un démarrage du travail au printemps 2024 et le dépôt du contentieux fin 2024. Cette coalition regroupait fin 2024 15 organisations, elle en compte aujourd'hui 25).
- Nous avons suivi les débats autour des questions de vérification d'âge en ligne, en France et en Europe, au sein d'un groupe de travail du réseau EDRi sur le texte européen CSAR (*Child sexual abuse regulation*). Ce sujet sera une de nos priorités en 2026 sur ces questions de régulation.
- Nous avons peu avancé en 2025 sur la question de l'interopérabilité et des alternatives à la centralisation d'Internet, en tout cas publiquement, mais [nous avons quitté Twitter en janvier](#) et nous préparons une campagne sur le concept d'interopérabilité pour le premier semestre 2026.
- Enfin, on peut signaler les suites de notre contentieux contre le blocage de TikTok par le gouvernement en 2024 : [le Conseil d'État a rendu sa décision en avril](#) et nous y avons réagi.

Au final, peu de travail « visible » cette année sur cette question de la centralisation et de la régulation des plateformes, mais une année de « travail de fourmi » en préparation des actions prévues pour 2026.

Lutte contre la surveillance en ligne et dans l'espace public

Sur ce sujet, nous avons passé une partie de l'année à lutter contre divers projets de loi sécuritaires :

- D'abord la loi dite « narcotrafic » discutée pendant la première moitié de l'année 2025. Elle présentait diverses propositions sécuritaires et de surveillance qui dépassaient largement la question du trafic de stupéfiants : élargissement des pouvoirs des services de renseignement, attaques contre les messageries chiffrées,

activation à distance des dispositifs de surveillance des appareils connectés, élargissement de l'usage des « boîtes noires »... Nous avons mené [campagne contre ce projet de loi](#), ce qui a permis de visibiliser ses dangers dans la presse, sans pour autant empêcher l'adoption de la plupart des aspects problématiques de cette loi.

- En parallèle est arrivée une nouvelle loi Transports, par laquelle le gouvernement a cherché à prolonger jusqu'en 2027 l'expérimentation de vidéosurveillance algorithmique - qui devait s'achever en mars 2025 selon la loi JO de 2023 -, en faisant fi des conclusions plutôt négatives du rapport d'évaluation qui lui avait été remis fin 2024. N'ayant pas les ressources pour faire campagne contre deux projets de loi en même temps, nous avons tout de même tenu à [publier nos analyses](#) pour alerter sur ce sujet. La loi a été adoptée, mais le Conseil constitutionnel, qui avait été saisi, a censuré en avril l'extension de la VSA en tant que cavalier législatif.
- Au début de l'été, le gouvernement est donc revenu à la charge sur ce sujet de la VSA au travers du projet de loi sur les JO 2030, encore en discussion début 2026. Nous avons [publié une première analyse](#) et suivons les discussions en cours autour de ce texte.

Malgré les difficultés à faire entendre une voix critique dans les débats politiques sur la VSA, nous avons obtenu une victoire sur le plan juridique : [la justice a reconnu l'illégalité du logiciel Briefcam](#), que nous avons attaquée en 2021, utilisé par la commune de Moirans et par de nombreuses autres communes en France.

Nous avons continué à travailler sur la question de la reconnaissance faciale, avec la publication d'une [analyse politique sur le sujet](#) et la préparation d'une séquence médiatique pour le premier trimestre 2026, en lien avec le média Disclose.

Nous avons poursuivi la diffusion de nos analyses sur la [VSA](#) et la [police prédictive](#), avec cette année la traduction en anglais de nos deux rapports publiés en 2024 en français.

Sur la question du fichage, [nous avons enquêté sur de possibles détournements du fichier des titres électroniques sécurisés](#) (TES) par la police. Ce fichier contient les données relatives aux passeports et cartes d'identités de la population française, et par cette enquête nous avons pu obtenir des témoignages et preuves formelles de son utilisation abusive par la police à des fins qui ne sont pas prévues par la loi. Nous les avons transmises à la CNIL, dans le cadre de la plainte que nous avons déposée contre ce fichier massif en 2022.

Du côté de l'initiative Technopolice, nous avons cette année poursuivi notre soutien aux groupes locaux existants à Marseille, Bruxelles, Paris et sa banlieue ou Montpellier, et à ceux naissants à Grenoble, Brest, Forcalquier, Lyon, Arles, Grenoble ou encore Bordeaux. L'idée est maintenant d'autonomiser au maximum ces groupes afin de mieux essaimer, et nous avons eu plusieurs rencontres inter-groupes durant cette année, avec en ligne de mire un week-end de travail en commun début 2026 pour poser les bases d'un réseau autonome.

En juin, nous avons organisé, dans le cadre de l'Observatoire des libertés et du numérique (OLN), un [évènement consacré aux 10 ans de l'état d'urgence](#). Un colloque s'est tenu le vendredi 6 juin, pour un bilan critique de la loi Renseignement de 2015 et d'une décennie de répression administrative, suivi le samedi d'un évènement intitulé « Quelles résistances face à la répression et la surveillance ? ».

Enfin, cette année nous a permis de mettre en place un travail de fond sur la question

de la surveillance des milieux militants, avec le démarrage d'un important travail de cartographie des méthodes et outils de surveillance utilisés contre les militant·es : création d'un groupe de travail solide et diversifié et organisation de trois week-end de travail sur l'année. On peut donc souligner une montée en compétences progressive sur ce sujet au sein de notre collectif, avec la perspective de faire de ce sujet un de nos enjeux majeurs pour 2026, au vu des besoins exprimés par nombre de collectifs et organisations en butte à une surveillance accrue.

Lutte contre les algorithmes de contrôle social

Cette feuille de route que nous avons au départ centrée sur les algorithmes de contrôle s'élargit peu à peu pour aller creuser d'autres aspects de cette numérisation des administrations sociales, tout en cherchant à renforcer les actions et réflexions au niveau européen :

- Nous avons poursuivi le travail autour de notre contentieux contre l'algorithme de contrôle de la CNAF, lancé fin 2024 avec 14 autres organisations. Fin 2025, nous avons rédigé une réplique au mémoire en défense de la CNAF, mais aussi élargi officiellement la coalition à 10 nouvelles organisations. La [communication](#) autour de ces deux points ne s'est faite que courant janvier 2026, et nous pouvons souligner la dynamique très positive de cette coalition composée d'organisations de divers horizons.
- Nous avons poursuivi nos recherches et analyses sur les principales administrations sociales françaises, avec une [enquête sur les liens entre la police et la CAF](#) ainsi qu'une analyse de l'[utilisation de robots par France Travail](#) pour le contrôle de ses allocataires. Nous avons aussi mené un travail de recherche sur le nouveau système informatique de France Travail, qui sera publié en 2026, et participé au travail d'une coalition menée par le collectif Droits Sociaux autour de la loi Plein Emploi et d'un guide d'autodéfense juridique pour les personnes au RSA.
- Malgré les difficultés à faire aboutir nos demandes CADA, nous avons obtenu un certain nombre de documents, notamment concernant la CNAM, que nous allons analyser et publier petit à petit courant 2026.
- Nous avons aussi suivi les divers projets de loi liés à ces questions, que ce soit le projet de loi de financement de la sécurité sociale ou le projet de loi en discussion sur les [fraudes sociale et fiscale](#).
- Enfin, nous avons élargi nos réflexions plus largement au niveau européen, avec la mise en place d'un groupe de travail sur la numérisation des services essentiels au sein du réseau EDRI, avec lequel nous préparons un temps de travail collectif courant 2026.
- Nous avons cependant mis de côté l'idée d'une campagne contre le droit au hors-ligne, cette idée impliquant une charge de travail que nous ne sommes pas en mesure de fournir pour le moment.

Réflexion critique sur les impacts environnementaux du numérique

Cette année, tout en poursuivant la diffusion de nos analyses sur l'impact environnemental des infrastructures numériques (et notamment des data centers) - en lien avec le collectif Le Nuage était sous nos pieds que nous avons co-fondé en 2024 -, nous avons lancé un travail sur la question de la publicité numérique et entamé un rapprochement avec d'autres organisations au niveau français et européen :

- Nous avons avancé sur des réflexions en commun avec Résistance à l'agression

publicitaire et la co-organisation d'un évènement public sur la question fin octobre, et nous avons de nouveau participé à la journée « bloque la pub » fin janvier.

- Nous avons entamé une enquête sur les impacts écologiques de la publicité numérique, et notamment de la publicité ciblée. Cette enquête sera publiée début 2026.

- Nous avons collaboré avec Halte à l'Obsolescence programmée sur la question de l'obsolescence marketing, en participant à leur [convention citoyenne](#) et au rapport qui en est issu, mais aussi sur la question de la fin de Windows10.

- Nous avons rejoint la coalition "Digital rights and Climate change" lancée par le réseau EDRi.

Notre travail interne de cartographie des positions et collectifs sur ces questions n'a pas avancé cette année, faute de ressources à y consacrer. Nous espérons pouvoir le reprendre dans les mois à venir, s'il reste considéré comme une priorité lors des discussions à venir sur les suites de cette feuille de route.

Réflexion critique sur l'intelligence artificielle

Sur ce dernier volet, nous avons saisi l'occasion du Sommet sur l'IA organisé par le gouvernement début 2025 pour [lancer la coalition Hiatus](#) « contre l'IA et son monde ». Cela s'est fait via l'écriture d'un [Manifeste](#) que nous avons diffusé dans nos réseaux afin d'inviter les organisations qui se retrouvaient dans ce texte à nous rejoindre pour créer un espace de réflexion et d'action autour d'une critique systémique de l'IA.

Dans le cadre de cette coalition et avec d'autres acteurs, nous avons fait [campagne contre le projet de loi « Simplification de la vie économique »](#), qui prévoyait notamment une importante dérégulation concernant l'installation d'imposants data centers pour le développement de l'IA. Ce projet est pour le moment à l'arrêt.

Avec Hiatus, nous avons aussi co-animé un atelier sur l'IA à l'Université d'Été des Mouvements Sociaux à Bordeaux en août.

La Quadrature du Net a enfin organisé un atelier avec le Digital Freedom Fund pour discuter des perspectives contentieuses sur ces questions, et entamé des discussions avec divers syndicats sur l'impact de l'IA dans le monde du travail.

Si le lancement de cette coalition large et diverse a été un succès et que l'envie de travailler ensemble est bien là, nous avons souhaité laisser cet espace devenir plus autonome vis-à-vis de La Quadrature, et de nous concentrer en interne sur nos réflexions sur la doctrine. Nous avons donc initié une transition sur le fonctionnement de Hiatus, avec l'idée que cette coalition reste un lieu d'échanges et de travail commun qui puisse s'emparer de diverses questions, au-delà des priorités spécifiques de notre association.

Notre dynamique associative

L'association n'a pas connu de grands changements dans sa gouvernance et sa composition en terme de membres cette année, nous avons par contre relancé l'activité des groupes bénévoles sur la traduction et la technique. Nous avons aussi eu quelques changements au sein de l'équipe salariée, avec la pérennisation du poste de notre alternance en communication visuelle - qui a signé son CDI en septembre - mais aussi le départ de notre chargé de recherche et campagnes qui travaillait sur la surveillance et l'intelligence artificielle. Nous avons enfin préparé le recrutement d'une stagiaire juriste pour le premier semestre 2026. L'année a été ponctuée par deux assemblées générales, en avril et en novembre, mais aussi par un camp d'hiver en février et un camp d'été en juillet.

Fonctionnement de la structure

Sur les aspects liés au fonctionnement de la structure, nous avons beaucoup réfléchi à comment faire évoluer la manière de travailler de l'équipe salariée pour faire face à une charge de travail toujours plus importante : les réflexions ont notamment tourné autour de la question de l'efficacité des réunions et de la réduction de leur nombre, mais aussi autour des questions de visualisation de la charge et de priorisation des sujets, avec le test à partir de début 2026 d'un tableur partagé, pour une gestion simple mais qu'on espère efficace.

Nous avons aussi avancé dans nos réflexions sur nos processus de prise de décisions, afin de prendre plus facilement certaines décisions et de mieux les communiquer ensuite.

Enfin, nous effectués au cours de cette année un gros travail sur les questions de gestion et de prévention des conflits, sous plusieurs aspects :

- un accompagnement extérieur, par le collectif Fracas, pour revoir notre protocole de prévention et gestion des conflits en interne, qui donnera lieu à la rédaction d'un protocole écrit et d'une formation interne début 2026.
 - un travail autour de nos principes de justice, avec la rédaction d'une charte et d'un protocole de gestion des violences sexuelles et sexistes lors de nos événements. Là encore, ce travail a été accompagné par le collectif Fracas, et donnera lieu à une formation interne au printemps 2026.
 - la mise en place de groupes de parole, avec d'abord une définition collective du cadre et des règles de cet espace, la recherche d'intervenantes extérieures pour leur animation, puis la mise en place de ces temps, avec quatre sessions entre mai et décembre 2025.
 - la mise en place d'une expérimentation de séances de soutien psychologique pour les membres et salarié·es de l'association, sur les trois derniers mois de l'année. Cette expérimentation sera évaluée début 2026, afin de voir si on poursuit ce dispositif ou si on expérimente autre chose.
- Enfin, nous avons relancé le travail autour des formations à proposer à nos membres et salarié·es ainsi que celui sur le lancement d'un processus décolonial au sein de l'association.

Communication

Coté communication, nous avons avancé à petits pas dans la refonte de notre stratégie de communication lancée fin 2024, avec un début de cahier des charges pour notre nouveau site internet, mais ce travail avance doucement faute de ressources disponibles.

Nous avons bien avancé sur trois points :

- la mise en place d'une nouvelle formule de communication, qui nous permet de mettre en place rapidement des campagnes de réaction contre des projets de loi problématiques, en mobilisant moins de ressources que pour nos campagnes classiques. Cette formule, que nous avons appelée "encore une loi de merde" a déjà été testée avec pas mal de succès sur les lois narcotrafic et Simplification de la vie économique évoquées plus haut. Les résultats en terme de visibilité semblent à première vue tout aussi bons qu'avec nos campagnes classiques, tout en nous demandant une énergie moindre et en étant mises en place de manière plus rapide, ce qui permet une plus grande réactivité. Nous allons poursuivre nos tests en 2026, tout en analysant les campagnes de 2025 pour améliorer la formule.
- Notre dernière campagne de dons a été l'occasion de tester un nouveau format de communication, souhaité depuis quelques années : la diffusion d'émissions en live.

Nous en avons réalisé 5 entre novembre et décembre, avec une diffusion sur plusieurs plateformes (Peertube, Twitch et YouTube), la plateforme privilégiée étant bien sûr [notre chaîne sur Peertube](#). L'impulsion de cette nouvelle dynamique a été rendue possible par l'étoffement de notre équipe de communication, et ces cinq lives de 2025 nous ont donc permis de tester un nouveau format, avec un franc succès :

- chaque soirée a réuni environ 100 spectateurices en direct, avec un pic à 600 sur le dernier live,
- les vidéos ont ensuite réuni jusqu'à plus de 1000 vues sur Peertube depuis leur mise en ligne, et près de 1800 vues sur Youtube,
- nous avons pour ces émissions eu des échanges divers et très riches avec onze intervenant·es, qu'ils soient militant·es, chercheuses ou journalistes,
- ce nouveau format a aussi amené une nouvelle énergie à l'équipe, qui s'est fortement investie dans la préparation et l'animation de ces lives, avec l'idée de présenter notre travail et nos sujets d'une manière différente de nos canaux habituels.
- Nous avons enfin revu le format de nos apéros mensuels, que nous avons voulu plus participatifs, avec des ateliers créatifs ou de réflexion et pas uniquement un temps convivial. Nous n'avons cependant pu tester qu'une seule fois ce nouveau format.

Finances

Côté finances, cette année a été assez difficile et est comptablement déficitaire (-49 747,64€) : il semble en effet compliqué de maintenir une équipe salariée à 10 ou 11 personnes avec des campagnes de dons dont les résultats ne progressent pas mais restent stables (entre 230 000 et 260 000€ par an) tout en faisant face à la perte d'un de nos financeurs historiques (*Open Society Foundation*). Cela nous a poussé à aller chercher de nouveaux financements, mais aussi à ne pas renouveler en 2025 le contrat à durée déterminé de notre chargée de recherche et de campagne sur la feuille de route Écologie et numérique. Nous sommes en réflexion sur la possibilité de renouveler le poste sur la feuille de route IA, et tout cela se décidera à notre prochaine assemblée générale prévue début avril 2026 (en fonction notamment des premiers résultats de nos recherches de nouveaux financeurs).

Infrastructure technique

L'année 2025 a été marquée par une certaine stabilité dans l'organisation technique de La Quadrature du Net, ce qui a permis de mettre plus d'énergie dans l'animation de la communauté bénévole ainsi que dans la recherche et développement.

- L'infrastructure technique de La Quadrature est stable, avec un taux de disponibilité sur l'année particulièrement élevé (99,93% de disponibilité sur une moyenne glissante de 30 jours), et de brèves périodes d'interruption à l'occasion de mises à jour et d'opérations de maintenance. Les mises à jour sont faites régulièrement, et le nombre d'outils reste stable. Cela permet aux membres et salarié·es d'approfondir leurs connaissances des outils et de formuler des demandes d'améliorations. On a par exemple des demandes quant au Nextcloud, qui est de plus en plus utilisé, avec le Discourse et le Etherpad qui restent les outils centraux de l'organisation.
- Les outils internes développés pour l'usage de La Quadrature, tel que le site de don (Quadramoula), ont pu recevoir des améliorations suite à des retours de la part des usager·es, autant les donateurices que les administrateurices. La mise en place de ces améliorations, qui a été externalisée auprès du développeur du site, a été dirigée par l'équipe

technique interne, et des bénévoles ont en parallèle contribué à l'amélioration du site. Ces bénévoles ont petit à petit pu ainsi se familiariser avec le fonctionnement de La Quadrature du Net, et s'impliquer dans des projets annexes, tels que le site bloquelapub.net ou la possible relance d'un bot pour la revue de presse .

- Grâce à l'aide bénévole et à la stabilité de l'infrastructure, les relations avec une communauté plus large, l'Interhack, ont pu être approfondies.
- Au cours de l'année, nous avons eu divers moments de formation sur les outils technique de La Quadrature, ce qui permet aux salarié·es notamment d'avoir une plus grande efficacité et aisance dans l'usage de ces outils.
- Des réflexions sur l'architecture et l'usage que l'on fait des services informatiques ont été approfondies, par exemple sur l'usage des VPNs, des téléphones portables, et des équipements (ordinateurs, casques, etc...). Le développement de nouvelles manières de communiquer a aussi été envisagé, avec des débats internes sur la place et la forme que doit prendre chaque outil de communication.
- Nous avons en parallèle continué notre travail de veille vis-à-vis de la sécurité numérique, en collaboration avec d'autres militant·es formé·es à ces questions. Plusieurs moment de formations ont eu lieu ou sont en cours d'organisation, avec toujours l'objectif d'être plus pertinent·es et efficaces.

Partenariats et évènements inter-associatifs

En terme de partenariats et de liens inter-associatifs, nous avons poursuivi ou entamé des relations fructueuses avec (liste largement non-exhaustive) :

- l'EDRI - European Digital Rights - et ses autres membres : co-organisation de leur assemblée générale annuelle à Paris en mai, participation aux groupes de travail "Data retention", "Digitalisation of essential services", "Environmental justice and Digital rights", "spywares"..., co-animation d'une table-ronde au Privacy Camp de septembre.

- l'OLN - Observatoire des libertés et du numérique : co-organisation d'un évènement autour des 10 ans de l'état d'urgence en juin.

- les différents partenaires de la coalition contre l'algorithme de contrôle de la CNAF :

- Association d'Accès aux Droits des Jeunes et d'Accompagnement vers la Majorité (AADJAM)
- Aequitaz
- AlgorithmWatch
- Amnesty International France
- Association nationale des assistant·e·s de service social (ANAS)
- APF France handicap
- CNDH Romeurope
- Collectif Changer de Cap
- Confédération Générale du Travail (CGT)
- Data for Good
- European Digital Rights (EDRI)
- European Network Against Racism
- Fédération Syndicale Unitaire Travail Emploi Insertion Organismes Sociaux (FSU TEIOS)

- Féministes contre le cyberharcèlement
- Fondation Abbé Pierre
- Groupe d'information et de soutien des immigré·es (Gisti)
- Le Mouton numérique
- La Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Mouvement des mères isolées
- Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)
- Mouvement Français pour un Revenu de base (MFRB)
- Panoptykon Foundation
- Syndicat des avocats de France (SAF)
- Union Syndicale Solidaires

- le collectif Le Nuage était sous nos pieds à Marseille : Journée "nos sécurités", campagne contre le projet de loi Simplification de la vie économique.

- les différents groupes Technopolice en France et en Belgique.

- l'Interhack : participation aux universités de printemps, lancement de l'organisation d'un camp Interhack pour 2026.

Nous avons participé à divers évènements, dont voici un panorama loin d'être exhaustif :

- Événement Commown : "Obsolescence programmée et capitalisme de surveillance : même combat !" en janvier,
- Journée d'étude "contre-intelligences, surveillances, écoutes et enquêtes", aux Beaux-Arts de Marseille en février,
- Colloque « Surveiller en démocratie. Quels bilans ? Quelles perspectives ? » organisé par l'Observatoire de la surveillance en démocratie, en février,
- Journée inter-asso avec Le Mouton Numérique en mars,
- Atelier sur l'autodéfense numérique pour la Coordination des sound systems en mars,
- Journée "infrastructures numériques" avec Le Nuage était sous nos pieds, en mars,
- Journée « L'empreinte environnementale du numérique en débat » au CEMTI en avril,
- Journées du Logiciel Libre à Lyon en mai,
- Right To Repair Europe event en mai,
- Quinzaine antirep à Grenoble : conférence sur la vidéosurveillance algorithmique, dangers et contre-attaques + Atelier sur les pratiques de surveillance étatiques, en mai,
- Colloque « AI-Based Criminal Investigation: A Game Changer to Privacy? » en mai,
- Les printemps du droit "Raisonnement la raison d'État : où en est l'Europe ?", Académie des Sciences Morales et Politiques, en mai,
- Atelier contentieux numérique et environnement avec le Digital Freedom Fund en juin,
- Festival La Machine dans le jardin en juillet,
- Camp Chatons en août,
- Global Gathering en août,
- Université des Mouvements Sociaux en août, avec le collectif Hiatus,
- Festival les Résistantes en août,
- Festival Agir pour le vivant en août,
- Privacy Berlin Coalition Event en octobre,
- Évènement "Hack the DSA" organisé par le CNAM en octobre,
- Civitates tech and democracy meeting en octobre,

- Journée du Fonds pour la démocratie en octobre,
- Séminaire inter-fondations de la Fondation pour le progrès de l'Homme en novembre,
- Atelier autodéfense numérique avec XR en novembre,
- Chaos Computer Congress en décembre.

ANNEXES

Contentieux

Liste des contentieux en cours en 2025

* **Recours contre la Hadopi** devant le Conseil d'État, question préjudicielle (QPJ) déposée en août 2019 et transmise à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en juin 2021 ; audiences devant la CJUE en juillet 2022 et en mai 2023 ; arrêt de la CJUE en avril 2024, avec revirement de jurisprudence : l'accès aux adresses IP et à l'identité civile associée à une communication est en principe possible sans contrôle préalable indépendant. On doit produire des observations devant le Conseil d'État.

* **Recours contre la vidéosurveillance à Moirans** devant le TA de Grenoble, déposé en février 2021.
=> L'instruction a été clôturée en février 2024, et le TA a conclu fin 2024 à un rejet de notre recours. Nous avons fait appel devant la Cour administrative d'appel de Lyon.

* **Recours contre les drones en région Île-de-France** : instruction clôturée depuis décembre 2025, en attente d'audience.

* **Recours contre l'algorithme de notation de la CNAF devant le Conseil d'Etat** : dans le cadre d'une large coalition d'organisations. Mémoires en défense de la CNAF et du Ministère de la santé reçus, on a fait une réplique en décembre, des observations en janvier 2026 => de nouvelles observations sont en préparation et un second recours a été déposé le 16 mars contre la nouvelle version de l'algorithme.

Liste des contentieux achevés en 2025

* **Recours contre la VSA à Marseille** : suite au rejet de notre recours en plein contentieux par le TA de Marseille, nous avons déposé un appel en août 2023, mais le contentieux s'est arrêté car la durée du contrat concernée avait expiré sans que la justice ait jugé à temps.

* **Recours en annulation contre la VSA à Moirans** devant le TA de Grenoble, déposé en août 2021, intervention volontaire au soutien du recours de LQDN par la LDH, le SAF et le SM en février 2024 => le TA de Grenoble a conclu en décembre 2024 à l'annulation de la décision attaquée, pas d'appel de la commune. Victoire \o/

* **Interventions au soutien des recours contre le décret d'application de la loi drones** (LDH et Adelic) déposés en mai 2023 => rejeté.

* **Recours contre le décret d'application du TERREG** : dépôt devant le Conseil d'État d'une requête sommaire en août 2023 et d'un mémoire complémentaire en novembre 2023. Mise en place d'une coalition européenne sur le sujet => le Conseil d'État a refusé de transmettre à la CJUE.

* **Recours contre la censure par le gouvernement du réseau social Tik Tok en Nouvelle-Calédonie** : dépôt d'un recours en référé-liberté devant le Conseil d'Etat en mai 2024, qui a été rejeté pour défaut d'urgence. Dépôt dans la foulée d'un recours en excès de pouvoir => annulation en avril 2025 de la décision de bloquer Tik Tok, mais validation du principe d'une censure extra-légale :-(

La Quadrature en quelques chiffres

Nombre de membres au 31 décembre 2025 : 18.

Nombre de salarié-es au 31 décembre 2025 : 9 (8,5 équivalents temps plein).

Nombre de stagiaires accueilli-es en 2025 : 0.

Nombre d'heures de réunion/interventions/conférences effectuées par nos membres : 679 h (soit l'équivalent d'un-e salarié-e à temps plein sur 4 mois et demi environ) - attention, ce chiffre ne tient pas compte de tout le travail réalisé hors de ces temps de réunion/intervention.

Nombre d'articles publiés sur le site LQDN en 2025 : 33 + 2 pages de campagne - pour info en 2024 nous avons publié 54 articles sur notre site, et en 2023 on avait publié 43 articles.

- Surveillance et loi Narcotrafic : 11 articles
- VSA : 5 articles
- Infrastructures - écologie et IA : 4 articles
- France contrôle : 3 articles
- Intelligence Artificielle : 3 articles
- Censure : 2 articles
- Big Techs et réseaux sociaux : 2 articles
- Divers : 3 articles
- Pages de campagne : Loi Narcotrafic et PJJ Simplification de la vie économique (sur Data Centers)

Nombre d'abonné-es à la newsletter (liste Actu) début 2026 : 9638 (9 507 début 2025 et 9 169 début 2024).

Nombre d'abonné-es à la liste Discussion début 2026 : 1096 (1 085 début 2025 et 1 129 début 2024).

Nombre de newsletters envoyées dans l'année 2025 : 9 (17 en 2024).

Nombre d'abonné-es au compte Mamot début 2026 : 58 909 (53 659 début 2025 et 38 779 début 2024).

Nombre d'abonné-es à la page LinkedIn début 2026 : 8942 (6307 début 2025, page lancée en 2024).

Nombre d'abonné-es au compte Instagram début 2026 : 24 100 (3 962 début 2025, compte créé en 2024).

Nombre d'abonnés au compte Bluesky (créé en 2025) : 2200.

Compte Twitter fermé début 2025, avec 104 000 abonné·es à cette date.
Page Facebook laissée de côté début 2025, avec 42 000 abonné·es à cette date.

Récapitulatif de revue de presse

(non exhaustif)

Surveillance/VSA : 58 articles.

Réseaux sociaux et Big Techs : 45 articles, dont 31 sur contentieux TikTok.

Intelligence artificielle, dont Data centers et PJJ Simplification de la vie économique : 36 articles.

Loi narcotrafic : 35 articles.

Surveillance (dont reconnaissance faciale, chiffrement, Chat control) : 26 articles.

Drones et Attrap : 10 articles.

France Contrôle : 10 articles.

Censure : 4 articles.